

science expérimentale qui n'ajoutait, cependant, rien à sa science essentielle, qu'il avait reçue par infusion.

Beaucoup de SS. Pères, entre autres St. Cyrille d'Alexandrie, ont été d'opinion que le progrès en sagesse et en grâce, dans le Christ, veut dire simplement qu'il manifestait la sagesse et la grâce qui étaient en lui, d'une manière progressive et proportionnée à son âge. En d'autres termes, qu'étant doué de la sagesse et de la science de Dieu, et étant saint d'une sainteté parfaite, il manifestait au dehors sa sagesse et sa sainteté, à mesure qu'il avançait en âge, et produisait, de jour en jour, des actes et des effets plus excellents, qui faisaient apparaître quelques progrès dans ses paroles et dans ses actions, sans qu'il s'ajoutât rien ni à sa sagesse ni à sa sainteté essentielles.

CONFERENCE DE L'ETE.

THÉOLOGIE.

Philippe est employé avec Paul dans la gestion des affaires d'un riche négociant. Bientôt il s'aperçoit que Paul soustrait à son Maître, par fraudes des sommes considérables. Il pourrait empêcher facilement ces vols, en avertissant le maître ; mais il préfère avertir Paul lui-même, qui lui fait de grandes menaces, s'il découvre sa faute, et lui promet au contraire mille piastres, s'il garde le silence. Les vols de Paul finissent par causer de très-graves dommages au négociant. Alors Philippe est tourmenté par la crainte d'avoir donné une co-opération bien coupable, et d'être tenu à la restitution. Il demande donc avec anxiété :

1o. En quelle circonstance une omission est imputable à péché ?

Les théologiens admettent communément que, pour qu'une omission soit imputable à péché, il faut, 1o. qu'il y ait *obligation d'agir*, quelque *devoir de charité* ou de *justice*

à rempl
de restit
soit vol
les suite
St. Ligu
sine gro
terait de
ses bien
qui ne p
à la mu
péché e

2o. S

Por
taines d
difficult
travail
ou bien
commu
trat, en
les vols
théologi
d'empê
Justitia
tenus e
que le c
Tr. 3, n
gages, n
contrat
pe était
graves